DOSSIER JURY

E5 - Relation client à distance et digitalisation - Partie pratique Grille d'aide à l'évaluation Sujet WP1

Nom et prénom du candidat :

Questions	Compétences*	Niveau			
		1	2	3	4
Q1. Créer un article	1-3-5	Cherche à créer un article	Crée l'article et tape du texte, mobilise l'éditeur (titre + corps du texte)	Utilise la bibliothèque et insère des ressources	Crée un article pertinent par rapport à l'objectif
Q2. Référencer l'article dans une nouvelle catégorie	3	N'arrive pas à créer une catégorie de façon autonome	Crée une catégorie sans la renseigner	Crée une catégorie et la renseigne	Hiérarchise les catégories
Q3. Réaliser les actions permettant de développer le référencement de l'article	2	Essaye d'insérer des mots clés dans le texte de l'article	Utilise les étiquettes articles pour taper des mots clés	Utilise les étiquettes articles et médias pour taper des mots clés	Active et utilise Yoast et/ou SocialShare pour améliorer le référencement

* Compétences

2 - Optimisation du référencement 3 - Cohérence : techniques, outils mobilisés, contenus et moyens de diffusion 4 - Rythme adapté d'actualisation des contenus valeur 7 - Qualité de l'assistance et prise en compte des risques et de la réglementation 8 - Pertinence des indicateurs utilisés pour l'analyse des résultats	 1 - Qualité et pertinence des contenus publiés 2 - Optimisation du référencement 3 - Cohérence : techniques, outils mobilisés, contenus et moyens de diffusion 	7 - Qualité de l'assistance et prise en compte des risques et de la réglementation
--	--	--

Nom et signature de l'examinateur :

Ce document d'aide à l'évaluation est à usage exclusif de de la commission d'interrogation, il ne doit pas être communiqué au candidat.

BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client

Session test 2019

E5 – Relation client à distance et digitalisation – Partie pratique Durée 40 minutes - Coefficient 2

NOM et Prénom du candidat			N° candidat
Date			N° JURY
SUJET N°:			
NOTE sur 20			
		Appréciation globale	

Nom et signature de l'examinateur :

Ce document d'évaluation peut être communiqué au candidat, à sa demande, après délibération du jury.